

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3866 - LUNDI 9 NOVEMBRE 2020

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Joe Biden nouveau
président des Etats-Unis

Le candidat démocrate à la Maison Blanche, Joe Biden, a été élu président des Etats-Unis d'Amérique au terme d'une élection à suspense face au président sortant, Donald Trump. L'ex-vice-président des Etats-Unis sous Barack Obama était resté mesuré et s'était gardé de tout triomphalisme avant la publication officielle des résultats appelant ses compatriotes au calme pendant que son adversaire mobilisait ses avocats et ses partisans contre des fraudes présumées dans le

camp des démocrates. « *Nous allons gagner cette élection* », a proclamé Biden dans une prise de parole aux allures de président élu, ajoutant « *la démocratie fonctionne, vos votes seront pris en compte* ».

Le refus du camp des Républicains de reconnaître leur défaite pourrait ne pas être compris d'une bonne partie de l'opinion américaine et même de la communauté internationale d'autant plus que la mobilisation de ses partisans fait craindre



Joe Biden/DR

l'éclatement des violences dans plusieurs villes des Etats-Unis. Tous les observateurs étaient unanimes pour évoquer le caractère inédit de la présidentielle américaine du 3 novembre.

MARCHÉ FINANCIER NATIONAL

Le volume des émissions du Trésor public en hausse de 207,1%

Les spécialistes de la finance publique ont relevé, au cours d'une réunion de concertation entre le Trésor public et les banques locales, une hausse du taux de souscriptions aux émissions du trésor congolais, soit 188,9 milliards cette année contre 61,5 milliards FCFA en 2019, en dépit de la conjoncture difficile liée à la crise sanitaire.

Selon ces experts de la finance,

cette hausse jugée au-dessus de la moyenne de la Cémac s'explique en grande partie par le taux élevé de remboursement des fonds levés par le trésor public congolais. « *Au deuxième trimestre de cette année, les obligations du trésor assimilables ont atteint 81,2% contre 76,6%, la moyenne sous régionale* », précisent les banquiers.

Page 7

Les participants à la concertation trésor public et SVT/Adiac



VIE DES PARTIS

Parfait Iloki : « *La concertation de Madingou est déterminante pour la présidentielle de 2021* »

Le secrétaire permanent du Parti congolais du travail (Pct),

chargé de la communication, des technologies de l'information et porte-parole du parti, Parfait Iloki, aborde dans un entretien exclusif aux Dépêches de Brazzaville les questions d'actualité telles la concertation politique de Madingou, l'élection présidentielle de 2021, la restructuration des organes de base et intermédiaires du parti ainsi que le climat prévalant au sein de la majorité présidentielle.

Page 3

COVID-19

Les résidences universitaires vont fermer



Campus de l'Ecole normale supérieure

La coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus a, à l'issue de sa réunion du 5 novembre, annoncé de nouvelles mesures de prévention à la Covid-19 en milieu scolaire et universitaire. Il s'agit notamment de la fermeture des résidences universitaires, l'organisation régulière des dépistages des élèves, étudiants et du personnel enseignant.

Au plan social, la coordination a par ailleurs défini la nature de l'assistance à apporter aux différentes couches de la population, et recommandé une compensation en partie des pertes de revenus des propriétaires et employés des entités économiques fermées depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire.

Page 9

Éditorial

Vieilles démocraties

Page 2

CÔTE D'IVOIRE

L'opposant Pascal Affi N'Guessan arrêté dans la nuit de vendredi à samedi à 100 km au nord d'Abidjan

Page 12

ÉDITORIAL

Vieilles démocraties

Le concept désigne les systèmes politiques dans les pays de longue tradition démocratique, en occident tout particulièrement, mais aussi en Asie quand on pense aux nations comme la Corée du Sud, le Japon, ou encore l'Inde, la liste n'est pas exhaustive. On a affaire à des Etats où l'élection comme moyen de désigner les dirigeants des institutions publiques est routinière et ne fait peur ni aux candidats, ni aux électeurs, quelle que soit la fonction à laquelle les concurrents aspirent. Et où le doute fondé sur la fraude électorale est insignifiant.

Voilà que l'exemple contraire vient de l'un de ces pays, les Etats-Unis d'Amérique en l'occurrence, suspendus au résultat de la présidentielle du 3 novembre, mais aussi aux risques de violences que celui-ci pourrait susciter. Et l'on se demande tout naturellement que va-t-il advenir de la démocratie telle qu'elle a toujours été pratiquée au pays de l'Oncle Sam. Certes, en 2000, la confrontation entre Georges Bush Junior et Al Gore avait donné lieu à un précédent, le recomptage manuel des voix dans l'Etat de Floride permit au premier, qui l'avait exigé, de gagner un second mandat à la Maison Blanche.

La différence avec ce que l'on observe aujourd'hui, entre Donald Trump et Joe Biden, comparé au cas évoqué plus haut, vient du fait que le premier est en train de systématiser la contestation avec le soutien de ses partisans. Le président sortant des Etats-Unis ne se voit pas en droit de perdre cette élection et quitter le bureau ovale après seulement quatre années d'exercice. Il accuse le camp de son adversaire de fraudes massives et cela laisse convaincre que dans son pays comme dans les pays du Sud que les spécialistes singularisent tant, on peut aussi gagner une élection présidentielle en usant de tricherie.

Le jour enfin où l'avance prise par Joe Biden sur Donald Trump en fera le quarante-sixième président de la première puissance mondiale, peut-être devra-t-on commencer à envisager de réformer le vote dans ce pays et dans d'autres Etats démocratiques où la crise de la représentation se manifeste de plus en plus et de différentes manières. Les vieilles démocraties ont certainement besoin d'un bon coup de fouet.

Les Dépêches de Brazzaville

PAIX

Des jeunes leaders sensibilisés aux valeurs républicaines

Un atelier de recyclage des membres des réseaux des jeunes leaders des valeurs républicaines et de paix s'est tenu du 4 au 5 novembre à Brazzaville. Il a regroupé au total quarante jeunes animateurs désignés par des associations.



Une vue des jeunes leaders

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « renforcement de la consolidation de la paix à travers le relèvement socioéconomique, le dialogue et l'éducation des jeunes dans les communautés touchées par le conflit dans la région du Pool et ses environs », le PNUD a mis en place, en partenariat avec le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, un programme de sensibilisation des populations du Pool en général et celles des districts de Goma Tsé-Tsé, Ignié, Louingui et Mindouli en particulier.

Quarante jeunes animateurs seront déployés dans quatre districts ciblés du département du Pool afin de mener des campagnes de sensibilisation dans l'objectif de soutenir et promouvoir le dialogue intra-communautaire afin de renforcer les valeurs de citoyenneté et de paix au sein des communautés qu'ils approcheront.

L'objectif de cet atelier est de valoriser les jeunes leaders affiliés à des organisations non

gouvernementales (ONG) dans le cadre de la promotion des valeurs républicaines. Il s'agira de renforcer les capacités des jeunes dans les thèmes suivants : « prise de parole en public », « valeurs républicaines de citoyenneté et de cohésion nationale », « engagement communautaire », « interculturalité, communication pour le changement de comportement et le genre ».

Ce projet, soutenu par le gouvernement japonais à travers son budget supplémentaire de 2019 à hauteur de 545 454 USD (environ 304 715 239,50 FCFA), s'articule autour de deux axes, a expliqué Joseph Ikoubou, chef de la section gouvernance au PNUD. Il s'agit de l'amélioration des moyens de subsistance des communautés grâce à des actions de redressement, y compris des activités à forte intensité de main-d'œuvre et à rendement rapide pour les femmes et les jeunes à risque ; la consolidation de la cohésion sociale par la promotion du dialogue intracommunautaire pour le renforcement

de la coexistence pacifique des communautés.

Le présent atelier s'inscrit dans le cadre du deuxième axe et vise à consolider les acquis du projet de « prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais de mesures socioéconomiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et à la consolidation de la démocratie » exécuté entre 2016 et 2017.

Dans son allocution d'ouverture de l'atelier, le directeur de cabinet du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Albert Samba, a indiqué que le but de la rencontre était de « contribuer à la mise à niveau des jeunes leaders affiliés aux ONG dans le cadre de la promotion des valeurs républicaines ». « Les acquis du présent atelier vous permettront de contribuer fidèlement et au quotidien à la consolidation de la paix retrouvée dans le département du Pool... », a-t-il ajouté.

Bruno Okokana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elyv Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PCT.

Parfait Iloki : « la concertation politique de Madingou est déterminante pour l'élection présidentielle de 2021 »

Le secrétaire permanent du Parti congolais du travail (PCT) chargé de la communication, des technologies de l'information et porte-parole du parti, Parfait Iloki, aborde dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, les questions d'actualité politique nationale telles la concertation politique de Madingou qui se profile à l'horizon, l'élection présidentielle de 2021, la restructuration des organes de base et intermédiaires du PCT. Sans oublier le climat prévalant au sein de la majorité présidentielle.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B): Le gouvernement vient d'annoncer une concertation politique à Madingou. Comment votre parti, le PCT se prépare-t-il ?

Parfait ILOKI (P.I): Permettez-moi de féliciter le gouvernement au nom du PCT et de son secrétaire général, Pierre Moussa qui a salué cette annonce pour l'organisation d'une concertation politique nationale à Madingou d'autant qu'elle constitue une étape cruciale dans les préparatifs de l'élection présidentielle.

Le PCT a été informé comme les autres partis politiques dans la salle de la préfecture, le 22 octobre 2020, de la tenue de cette concertation par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphérin Mboulou.

Depuis lors, le parti se mobilise pour prendre part, aux côtés des autres forces politiques de la majorité et de l'opposition, à ce rendez-vous afin d'échanger sur des questions essentielles liées aux préparatifs de l'élection présidentielle. Dans notre compréhension, Madingou-2020 est un moment du donner et du recevoir, où les acteurs politiques exprimeront librement leurs opinions, dans un cadre cerné par la Constitution.

L.D.B : Le consensus ne semble pas se former chez tous les leaders politiques. En particulier, le collectif des partis de l'opposition congolaise qui rejette la forme de cette concertation.

P.I : Nous avons toujours contextualisé la démocratie comme la loi des contraires. Mais, le contraire pour le contraire ne saurait être productif pour le commun des mortels. Au regard du déliement de certaines langues et des hausses de ton d'une certaine opposition, nous craignons qu'elle nous donne raison lorsque nous déclarions lors de notre point de presse, le 15 février 2020 que « ceux qui crient à réclamer le dialogue aujourd'hui, sont ceux qui répondront aux abonnés absents le moment venu. »

Nous pensons humblement que si les politiques ont du respect pour notre peuple au nom de qui nous parlons et les institutions de la République qui nous gouvernent, on ne devrait choisir ni les contextes, ni les occurrences propices pour trouver des solutions favorables au bien-être des populations. Il est donc normal et sage que les Congolais se parlent avant la tenue du scrutin présidentiel de 2021 pour évaluer les concertations antérieures et ébaucher un nouveau consensus politique. Heureusement que le gouvernement a toujours eu l'initiative d'organiser une concertation avant chaque échéance électorale. Il y va de notre intérêt pour la consolidation de la démocratie dans notre pays. En lorgnant autour de nous, on peut constater qu'il n'y a pas beaucoup d'expériences similaires.

A ceux qui veulent une autre forme de dialogue avec trompètes et tambours à l'image de la conférence nationale souveraine de 1991, nous sommes désolés de préciser que le Congo ne traverse pas une crise de nature à remettre en cause la vie des institutions et à solliciter l'intervention des tiers pour une concertation entre les Congolais.

Que l'opposition revendique pour le bien-être du peuple, nous en concédons. Mais, qu'elle exige un dialogue national sous l'égide de la communauté internationale, le PCT pense que les contextes ayant occasionné la conférence nationale de 1972 ou même celle dite souveraine de 1991, ou encore le forum national pour la paix de 1998, ne sont pas ceux d'aujourd'hui.

L.D.B : Comment se porte la majorité présidentielle dont le PCT reste la formation politique dominante ?

P.I : Nous avons appris que votre métier vous ne posez pas de question tant que vous n'avez un brin de réponse. Je suppose que c'est le cas. Vous savez que la majorité présidentielle est stable et compacte. Nous sommes comme les doigts d'une seule main. Nous tenons



nos réunions régulièrement et menons fréquemment nos activités en symbiose sous la direction du camarade Pierre Moussa, président par intérim de notre plateforme.

Nous sommes heureux d'appartenir à cette grande famille qui parle le même langage de réconciliation nationale, de paix et de gouvernance participative depuis janvier 1998.

Pour preuve, le choix des congressistes du PCT de décembre 2019 de désigner le président du comité central, le camarade Denis Sassou N'Guesso comme candidat à l'élection présidentielle de 2021 a été entériné par tous les partis de la majorité (le Club 2002 PUR, le MAR, le RDPS, le RC, etc). Preuve si vous en voulez de la constance et l'unicité de nos vues.

L.D.B : A quel niveau se trouve le processus de restructuration des organes intermédiaires et de base du PCT amorcé depuis quelque temps ?

P.I : Je dois d'abord dire qu'en matière politique, la structuration et la restructuration constituent le sous-bassement de tout parti politique. Dans la vie des organisations, beaucoup l'ont tellement compris et les qualifie de la vie du parti. En ce qui concerne la campagne de restructuration consécutive au 5ème congrès du PCT, nous avons terminé

avec la première phase qui a consisté à restructurer les fédérations de Brazzaville, Pointe-Noire et du Pool. Cette opération se poursuit dans les neuf (9) autres départements dont les organes de base (cellules et sections) ont été mis en place. Il nous reste encore à mettre en place les bureaux de comités et les secrétariats de fédérations. Nous pensons que cette réorganisation participative à la vie au sein du parti et nous permettra de mieux affûter nos armes pour les batailles futures, au nombre desquelles, la présidentielle de 2021.

Jusqu'à la tenue du 5ème congrès ordinaire en décembre 2019, le PCT comptait autour de 600.000 adhérents. La restructuration en cours a déclenché une somme d'engouements des jeunes, des femmes et de plusieurs cadres qui intègrent les rangs du parti ; sans compter les nombreux retours au parti. Les décomptes, in fine, pourraient nous projeter vers un million et demi d'adhérents à la fin du processus.

L.D.B : Comment le PCT finance-t-il ses activités parce que certains politiques pensent qu'il fait main basse sur les fonds publics ?

P.I : Si vous lisez entre les lignes les documents fondamentaux de notre parti, vous comprendrez que les ressources du PCT proviennent des cotisations statutaires de ses membres, des sub-

ventions de l'Etat encadrées par la loi n°20-2017 du 12 mai 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques ; des dons et legs ; des produits des unités de production du parti et de la rétrocession au parti d'une partie de salaires ou des émoluments des membres promus à des fonctions administratives ou électives ainsi que de la vente des insignes et gadgets. A cela, on peut ajouter les contributions spéciales.

Le parti est en train d'implémenter des mécanismes innovants pour fluidifier et booster les outils de financement.

Ce sont ces mécanismes qui nous ont permis d'organiser le dernier congrès, de construire en huit ans, notre siège national et de participer activement au fonds Covid à hauteur de 50 millions de francs CFA.

L.D.B : Dans environ quatre mois se tiendra l'élection présidentielle. Comment vous vous préparez à aborder cette échéance cruciale ?

P.I : Le PCT est un parti qui a su s'arrimer à la donne du temps. Depuis l'avènement de la démocratie, il ne s'est jamais dérogé d'une seule élection politique. Même pas au pire de sa forme. Le 5ème congrès ordinaire de décembre 2019 a tracé la voie en plébiscitant le président Denis Sassou N'Guesso comme candidat à l'élection présidentielle de 2021. Nous travaillons calmement et habilement pour mobiliser toutes nos forces qui concourent à la réalisation de cet objectif.

La restructuration du parti dont je vous parlais supra et celle à venir de la Force montante congolaise (FMC) et de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) participent du double dessein de conforter le parti et de gagner les batailles politiques au nombre desquelles, l'élection présidentielle à venir que notre secrétaire général a ingénieusement qualifiée d'agenda 21.

Propos suscités par Roger Ngombe et Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

Femmes du Congo

Une belle façon de prendre les devants. C'est à un jeu de performance que se prêtent les femmes, normalement toutes proches du Parti congolais du travail-PCT-, mais qui ambitionnent de porter haut le message de la femme congolaise tout court dans les instances de décision au double plan national et international. L'Organisation des femmes du Congo-OFC- a donc tenu son premier congrès extraordinaire les 7 et 8 novembre dans un élan de rassemblement. Ces écrits précédant les conclusions de ce colloque, il est évident qu'ils ne peuvent rendre compte des combinaisons ayant abouti à la mise en place des instances dirigeantes de cette structure.

Néanmoins, en réitérant leur volonté de prendre la place qui leur revient

dans le développement du pays, les « Ofciennes », si on devait les désigner ainsi, se rendent-elles compte peut-être qu'elles ne l'ont pas toujours tenue comme cela devait l'être. Pourtant, et elles le savent bien, les hommes, leurs compagnons de tous les jours, ne doutent un seul instant de leur capacité à faire changer les choses en leur faveur et dans l'intérêt du pays, si elles s'y engagent réellement.

« Engageons-nous résolument pour la mutation de l'organisation unique des femmes du PCT en une union catégorielle socle de la promotion de la femme et de sa contribution au développement national pour l'édification d'un Congo paritaire, moderne et prospère ». Il est un peu long le thème de leur congrès, mais les mœurs ont toujours le secret du panier

de la ménagère. Il doit avoir assez de place pour contenir le repas de toute la famille.

Du temps de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo-URFC-, moule duquel elles ont bâti l'OFC, elles avaient bien circonscrit l'objet de leur mobilisation en choisissant comme devise « Seule la lutte libère ! ». On ne peut pas dire que de ce cri du cœur en forme de coup de gueule qu'il a perdu de sa pertinence. Au contraire. Dans tous les secteurs de la vie, aujourd'hui comme hier, il faut oser lutter pour espérer vaincre. En plus qu'elles ont réalisé que s'unir est un gage de succès dans toutes les entreprises humaines, le pari que ces femmes ont fait en paroles de briller par l'exemple s'exprimera mieux en actes sur le terrain.

Dans quelques mois, les Congolais seront appelés aux urnes pour élire leur président de la République. On attendra de la femme congolaise, membre de l'OFC ou des autres organisations du même type, qu'elle ajoute sa voix à toutes celles qui prôneront l'apaisement dans ce futur moment particulier de la vie de la nation. Encore une fois, elle devra s'investir sur le terrain de la sensibilisation des acteurs politiques de tous bords et ne pas passer inaperçue.

Souvenons-nous de la plainte du groupe Raft dans les années 1980 dans « Femmes du Congo » qu'il entendait chanter loin derrière au point de se demander, à juste titre, où étaient-elles passées ? Alors, femme congolaise, fais-toi voir !

Gankama N'Siah

Communiqué de la réunion de la Coordination nationale de gestion de la Covid-19 du 5 novembre 2020

Il s'est tenu jeudi 5 novembre 2020, de 10h00 à 12h00, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, la 12^e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ont été invités à se joindre aux membres de la Coordination nationale les professeurs Fidèle Yala et Antoine Ange Abena, respectivement président et vice-président du comité d'experts.

Deux (2) points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 12^{ème} rapport de la Task force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/ - De l'examen du 12^e rapport de la Task force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille public, président de la Task force, a indiqué à la Coordination nationale que la deuxième vague de propagation du coronavirus Covid-19, tant redoutée à travers le monde, est devenue réalité dans plusieurs régions du monde. Certains pays mettent en œuvre des mesures restrictives, allant jusqu'au reconfinement, comme aux premières heures de survenue de la pandémie.

En ces premiers jours de novembre 2020, il est déclaré plus de 47 millions de cas de contamination sur la planète, dont plus de 9 millions aux Etats-Unis d'Amérique. Le monde enregistre quant à lui plus d'un million deux cent mille décès causés par la maladie de Covid-19.

Avec moins de 2 millions de cas positifs et moins de 45.000 morts, l'Afrique tire relativement bien son épingle du jeu.

Dans notre pays, le Congo, la situation demeure maîtrisée, en dépit de quelques signaux d'alerte observés au cours des deux dernières semaines, notamment à Pointe-Noire et dans le nord du pays.

EVOLUTION RECENTE DE L'ÉPIDÉMIE

Au cours du mois d'octobre 2020, les cinq principaux laboratoires du pays ont réalisé le plus grand nombre de tests depuis l'apparition de la pandémie au Congo (plus de 15.000). Le mois écoulé affiche également le plus faible taux de positivité (3,17%).

Les chiffres disponibles confirment la décrue amorcée au mois d'août, après le pic atteint fin juillet 2020. La montée en puissance de l'épidémie dans notre pays aura duré quatre mois.

La Coordination nationale se satisfait du nombre toujours croissant des personnes guéries. A la fin du mois d'octobre 2020, il n'y avait, selon les données du ministère en charge de la Santé, plus que 407 cas actifs de Covid-19 dans notre pays, dont 296 traités à domicile.

Plus globalement, les grandes tendances de l'épidémie, depuis son apparition en mars 2020, demeurent les mêmes.

Les personnes se trouvant dans la tranche d'âge de 30-35 ans sont les plus contaminées (833 sur un total de 5.348).

De façon plus générale, ce sont les adultes de 25 à 60 ans qui ont été les plus contaminés (4.451 sur 5.348, soit 83,2%), avec un taux de positivité par tranche d'âge au-dessus de 6%. Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les moins contaminées (51 parmi les 5.348 cas positifs).

La mortalité néanmoins plus importante chez les personnes les plus âgées (10 décès sur les 51 cas positifs de plus de 75 ans), soit un taux de létalité 20% pour cette catégorie de la population.

Plus des deux-tiers (2/3) des personnes contaminées sont des hommes (3.830 hommes et garçons contre 1.518 femmes et filles). Brazzaville demeure le principal foyer de contamination (3.402 cas positifs cumulés, soit 63,6% du total du pays).

Pointe-Noire est le deuxième foyer de contamination, avec 1.485 cas positifs.

Les deux principales villes du pays comptent en leur sein un peu plus de 91% des personnes ayant été contaminées.

Il n'en reste pas moins, après ces quelques constats positifs, que quelques signaux ont appelé une attention particulière de la Coordination nationale. Par exemple, avec un nombre de tests de 4.666, Pointe-Noire a enregistré plus de cas de contaminations (187) que Brazzaville sur la même période (soit 181 cas positifs sur 9.513 tests effectués).

D'autre part, la situation est relativement préoccupante dans la partie nord du pays, qui a compté 120 personnes contaminées sur 1.194 personnes testées en octobre, soit un taux de positivité de 10%. Ce taux de positivité est resté supérieur ou égal à 10% dans la partie septentrionale du pays depuis la réalisation des premiers tests en juillet 2020 à l'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba.

Autre signe d'inquiétude, c'est le début de circulation de la maladie dans quelques établissements scolaires. Les tests-témoin, réalisés en fin du mois d'octobre à Pointe-Noire, ont fait apparaître 14 cas de contamination parmi 312 élèves testés, soit un taux de positivité de 4,5%.

A cet égard, la Coordination nationale rappelle aux populations que la situation globale reste grave. Nous ne sommes pas à l'abri d'un rebond de l'épidémie, comme cela a été constaté dans le monde et même, plus près de nous, en Afrique du nord.

La Coordination nationale déplore un certain relâchement dans le respect des mesures barrières, et invite les populations à s'assurer du respect des mesures de distanciation sociale, seul moyen de prévention face à cette redoutable pandémie.

Situation des aides sociales liées à l'épidémie

Poursuivant son propos, le ministre d'Etat Ondongo a rappelé aux membres de la Coordination nationale qu'au moment du déclenchement de l'épidémie en mars 2020, le gouvernement avait décidé de mettre en place plusieurs types d'aides sociales, notamment des transferts monétaires aux populations les plus vulnérables ainsi que la prise en charge, en totalité ou en partie, des revenus des actifs mis au chômage forcé ou au chômage technique.

a) - Les transferts monétaires aux populations vulnérables

A la suite des réunions précédentes de la Coordination nationale de gestion de l'épidémie de Covid-19, le gouvernement avait résolu d'apporter une aide, sous forme de transferts monétaires, aux populations les plus démunies et à celles qui devaient perdre ou connaître une baisse significative de leur pouvoir d'achat du fait du confinement.

La décision avait été prise de sélectionner, dans un premier temps, 200.000 ménages appelés à bénéficier de cette aide. La clé de répartition retenue avait été de : 100.000 ménages de Brazzaville et Kintélé ; 60.000 ménages de Pointe-Noire et 40.000 pour tous les autres départements, en tenant compte à la fois du poids démographique de la zone considérée et du degré de vulnérabilité des populations de chaque département.

Sur cette base, le ministère en charge des Affaires sociales, a retenu une ventilation par département, commune et district.

Le montant net à transférer était de 10 milliards FCFA, à raison de 50.000 FCFA par ménage.

A ce jour, la situation des paiements se présente ainsi qu'il suit :

A/ Ménages ayant déjà bénéficié du paiement

B/ Ménages en cours de paiement depuis le 8 octobre 2020

C/ Paiements programmés pour le mois de novembre 2020

Source : Ministère des Affaires sociales

Il convient de noter que ces opérations couvrent 68.424 ménages, avec la couverture attendue de 131.000 autres, ce qui nécessitera une mobilisation de ressources financières de l'ordre de 6 milliards 500 millions FCFA.

b) - La compensation des revenus perdus des actifs

Les actifs dont la Coordination nationale s'est penchée sur la situation de ceux qui exerçaient une activité générant un revenu, dans les secteurs dits formel et informel, avant la survenue de l'épidémie. Ce sont plus d'un million de personnes qui ont perdu une partie ou tout leur revenu pendant la période de confinement.

Les moyens financiers à mobiliser étant trop importants par rapport aux ressources publiques disponibles, la Coordination propose que l'effort financier porte principalement sur la compensation des salaires des employés qui avaient été mis au chômage technique pendant le confinement.

Suivant les données du ministère en charge du Travail, 4.451 salariés, employés par 106 entreprises sont concernés, pour un coût total d'environ 1 milliard 500 millions FCFA.

La Coordination nationale suggère que cette somme soit versée aux entreprises, par débit du compte du Fonds national de solidarité. Les entreprises listées se chargeront de payer les salariés concernés.

Enfin, la Coordination relève le fait qu'au-delà des travailleurs qui étaient en situation de chômage technique, il y a les propriétaires et les salariés des entités dont les activités demeurent fermées jusqu'à ce jour. Il s'agit notamment des boîtes de nuit et autres lieux de danse. Aussi, la Coordination propose que soit envisagée une compensation partielle des revenus perdus par les actifs de ces entités.

Il pourrait en être de même des actifs des entités autorisées à reprendre leurs acti-

vités mais qui n'arrivent pas à redémarrer, faute de trésorerie.

Au final, la Coordination nationale propose un examen au cas par cas des différentes situations, afin d'évaluer les montants à engager pour la compensation partielle des revenus perdus par les actifs concernés.

II / - Des recommandations de la Coordination nationale

La Coordination nationale recommande des mesures de lutte contre la propagation de la maladie, ainsi que des mesures d'ordre social à apporter aux différentes catégories des populations résidant sur le territoire national.

Recommandations liées aux aides sociales

- Accélérer la réalisation des transferts monétaires aux populations vulnérables ;
- Verser dans les meilleurs délais aux salariés dûment recensés, par le truchement de leurs entreprises, l'équivalent de deux mois de revenus perdus du fait de leur mise au chômage technique (avril et mai 2020). Le paiement pourrait s'étaler sur deux mois ;
- Compenser en partie les pertes de revenus des propriétaires et employés des entités économiques fermées depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire ;
- Prendre en charge, pour un trimestre au maximum, une partie de la masse salariale des entités économiques, triées en fonction du nombre de leurs employés, de leur utilité sociale et de leur apport à la vie économique, qui éprouvent des difficultés à relancer leurs activités de production.

Nouvelles recommandations pour la prévention

- Acquérir et distribuer des masques artisanaux lavables aux étudiants (55.000), aux élèves des collèges et lycées (550.000) dans les principales villes du pays ;
- Acquérir une plate-forme d'enseignement à distance pour l'université Marien Ngouabi, afin de limiter au strict nécessaire les cours en mode présentiel ;
- Procéder à la fermeture effective des résidences universitaires en faisant partir les occupants encore présents sur les lieux ;
- Organiser régulièrement (au moins une fois par mois) le dépistage des échantillons d'élèves et étudiants ainsi que des personnels ;
- Doter les établissements scolaires et universitaires des matériels de prévention (visières pour les enseignants, matériels et produits de désinfection des salles, << thermo-flash >> dans chaque salle, solution hydro alcoolique, etc.).

Compte tenu de l'importance des recommandations d'ordre social et des mesures de prévention identifiées au cours de sa réunion, la Coordination nationale recommande au gouvernement de procéder dans les meilleurs délais au déblocage de la somme de deux milliards et cinq cents millions de FCFA, afin de faire face à ces urgences.

Recommandations reconduites

- Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 07 novembre 2020 ;
- Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures.
- Poursuivre, en intensifiant, les campagnes de sensibilisation et de prévention pour éviter un éventuel rebond de l'épidémie ;
- Exiger le port obligatoire et conforme du masque de protection individuelle ;
- Faire observer partout et par tous toutes les autres mesures barrières ;
- Maintenir les contrôles exercés par la force publique et par les dirigeants de toutes les structures accueillant du public, portant sur le port obligatoire du masque et sur la distanciation physique ;
- Interdire tout rassemblement de plus de cinquante (50) personnes dans les lieux publics et privés, à l'exception des marchés domaniaux et de la participation à une activité autorisée dans le cadre du déconfinement, respectant les mesures barrières ;
- Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire ;
- Limiter à la stricte intimité la célébration de tous les événements familiaux dans le respect de toutes les mesures de prévention ;
- Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse ;
- Faire exercer les contrôles sanitaires et ceux de la force publique à l'entrée et à la sortie de toutes les villes du pays ;
- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de onze (11) ans ;
- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72 heures pour tous les passagers arrivant au Congo, à l'exception des enfants de moins de onze (11) ans ;
- Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou ;
- Interdire l'installation sur la voie et les espaces publics de chapiteaux destinés à accueillir des personnes ;
- Faire limiter à dix (10) le nombre des membres d'une famille, appelés à participer à la levée du corps, à la morgue, d'un parent décédé, en voie d'inhumation ;
- Interdire le retrait des dépouilles mortelles des morgues municipales en vue de leur exposition en ville ;
- Faire limiter le nombre de corps à inhumer par jour.

Fait à Brazzaville, le 05 novembre 2020

Pour la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19
Le Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-Parole du Gouvernement.
Thierry Lézin Mougalla

Compte rendu du conseil des ministres du 5 novembre 2020

Le conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 05 novembre 2020 par visioconférence, sous la très haute autorité de son excellence, monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Une (1) seule affaire était inscrite à l'ordre du jour, à savoir :

Un (1) projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ;

Ministère de la Justice et des Droits humains, et de la Promotion des peuples autochtones

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 qui sévit dans notre pays a entraîné la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par décret n°2020-93 du 30 mars 2020 du président de la République, et ce sur toute l'étendue du territoire national pour une durée de vingt (20) jours à compter du 31 mars 2020.

Pour faire face à la progression de la pandémie, la disposition constitutionnelle sur l'état d'urgence sanitaire a fait l'objet de dix (10) prorogations.

A ce jour, après avis du Comité des experts et au terme de l'évaluation des mesures prises par le gouvernement, il paraît indispensable de reconduire certaines des mesures prises.

Ainsi, en vue de permettre au gouvernement de poursuivre la

mise en œuvre desdites mesures, il est indispensable de proroger de nouveau l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur et qui arrive à terme le 06 novembre 2020.

L'article 157 alinéa 3 de la Constitution prévoit que « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session pour, le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état de siège au-delà de vingt (20) jours. »

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des membres du conseil des ministres.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 12h30, la réunion du conseil des ministres a pris fin à 13h 15.

Fait à Brazzaville, le 05 novembre 2020

Le ministre de la Communication et des Médias,
porte-parole du gouvernement,
Thierry Lézin Mougalla

ETAT D'URGENCE SANITAIRE

Le Sénat suggère la révision de l'article 157 de la Constitution

Le Sénat a fait une proposition sur la révision de l'article 157 de la Constitution sur le nombre de jours de l'état d'urgence sanitaire qu'il trouve trop court.

« Au regard de l'expérience déjà acquise où chaque vingt jours on revient pour proroger l'état d'urgence sanitaire et on ne sait pas combien de temps cela va prendre encore, est-ce qu'il n'y a pas lieu d'envisager de modifier la Constitution sur cette disposition ? » s'est interrogé le président du Sénat, Pierre Ngolo, lors de l'examen du projet de loi sur la prorogation de l'état d'urgence sanitaire. Pour ce dernier, au regard de l'expérience déjà acquise des vingt jours qui semblent être trop courts, que l'état d'urgence sanitaire dure deux à trois mois. « On sait que c'est la Constitution qui serait révisée. Et dans tous les cas, on serait dans le respect de celle-ci », a-t-il ajouté.

Intervenant sur cette éventualité, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Biringa, a laissé entendre que c'est un choix que nous pouvons faire en tirant le meilleur parti de cette éventualité et en situant le contrôle à la fin de ces délais. « Le constituant de 2015 a choisi de limiter la durée de l'état d'urgence sanitaire à vingt jours. Si on reste sur l'appréciation de la portée de ce mécanisme, si on interroge les finalités poursuivies par ce mécanisme, on pourrait être tenté de dire que vingt jours, c'est raisonnable. C'est parce que l'état d'urgence comme l'état de siège a pour objet de permettre au gouverne-

ment de prendre des mesures qui en temps ordinaire intègrent les droits et libertés fondamentaux », a précisé ce dernier.

Aimé Ange Wilfrid Biringa a pris l'exemple du confinement, du couvre-feu, du régime des marchés domaniaux. Ces mesures, si on comprend le constituant de 2015, devraient être prises, pour une période de vingt jours, et justifiées. « Là, nous sommes dans une vision protectrice des droits de l'homme », a-t-il renchéri. Rappelons que le projet de loi autorisant la prorogation pour la onzième fois de l'état d'urgence sanitaire a été adopté le 6 novembre par les deux chambres du Parlement.

Jean Jacques Koubemba

FISCALITÉ

La direction des impôts et les transporteurs en quête d'un compromis

Le directeur général des impôts et des domaines, Ludovic Itoua, s'est entretenu le 6 novembre à Brazzaville, avec le collectif des transporteurs terrestres du Congo. L'objectif de cette première rencontre était de définir ensemble la démarche à adopter afin de permettre aux transporteurs de s'acquitter de la patente au titre de l'année 2020.

« Nous nous retrouvons ici pour essayer de regarder avec le collectif des transporteurs, la possibilité de revenir sur le paiement de la patente. Le délai légal fixé au 20 avril dernier n'a pas été respecté à cause de la situation sanitaire liée à la Covid-19. Un moratoire a été accordé en juin, certains ont payé

d'autres non », a indiqué Ludovic Itoua.

« Nous sommes dans un secteur sensible. C'est pourquoi nous avons tenu à rencontrer les représentants de cette corporation, question de recevoir leurs préoccupations et suggestions, exceptionnellement pour cette année, afin de voir comment les accompagner à accomplir leur devoir », a-t-il poursuivi.

Les syndicalistes n'étant pas avisés sur l'ordre du jour, ils ont promis de déposer leurs préoccupations dans les plus brefs délais sur la table de l'administration fiscale.

Lopelle Mboussa Gassia

NUMÉRIQUE

L'Afrique se dote d'une plateforme d'information sanitaire et économique

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a procédé, le 6 novembre, par visioconférence à la mise en service officielle de la plateforme africaine de communication et d'information pour la santé et l'action économique (Acip). L'outil permettra de renforcer le dispositif de riposte à la covid-19.

Cette plateforme a été mise au point par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, en partenariat avec les centres de contrôle et de prévention de la pandémie du coronavirus et les opérateurs de téléphonie mobile MTN et Airtel. Elle vise à unifier les Africains dans leurs actions de riposte à la covid-19. Dans le domaine de la santé, l'Acip donnera des réponses appropriées dans l'analyse des problèmes liés à la pandémie de covid-19 par le déploiement des ressources sanitaires et économiques afin d'atténuer l'impact de la maladie au plan national. Les données anonymes collectées par les utilisateurs de la plateforme seront destinées à l'exploitation et aux enquêtes sanitaires, socioéconomiques pour des partenaires au développement.

L'Acip est également un outil de communication bidirectionnelle entre les citoyens et le gouvernement à travers l'usage de l'intelligence artificielle pour analyser et combiner les données numériques. « Cette solution vient, à n'en point douter, renforcer le dispositif existant de riposte à la covid-19 », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Il a estimé que le Congo pouvait offrir les conditions nécessaires qui contribueront à briser la chaîne de contamination et produire des indicateurs socioéconomiques pour servir d'aide à la décision.

« Ce jour marque la mise en service officiel de l'Acip dont les travaux ont été achevés en octobre 2020. Il nous appartient tous d'imprimer un progrès numérique décisif qui marquera une avancée importante pour une Afrique innovante », a souligné Léon Juste Ibombo.

Au cours de ladite réunion, une démonstration du nouvel outil a été faite en présence des acteurs concernés. Un numéro a été mis à la disposition de la population congolaise afin de lui permettre de s'informer davantage sur les conseils de prévention de la pandémie de covid-19. Il s'agit du 343.

La rencontre a connu la participation de la secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, des représentants de MTN et Airtel, des directeurs de Africa CDC, de l'Onudi, du secrétaire général de l'UIT.

Gloria Imelda Lossele

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE










L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MARCHÉ FINANCIER

Le volume des émissions du trésor congolais en hausse

Le taux de souscription aux émissions du trésor congolais est au dessus de la moyenne Cémac, en dépit de la conjoncture. Au 31 septembre 2020, le trésor a pu lever 188,9 milliards FCFA, contre 61,5 milliards de 2019, soit une augmentation de 207,1%.

Au cours de la réunion de concertation entre le Trésor public et les spécialistes de valeurs du trésor (SVT), constitués des banques locales, les financiers, ont observé une progression du marché des titres publics en République du Congo. Au deuxième trimestre de cette année, par exemple, les Obligations du trésor assimilables (OTA) ont atteint 81,2%, contre 76,6% de la moyenne sous-régionale. Les bons du trésor assimilables (BTA) ayant enregistré une forte hausse de 200,8% au premier trimestre, se sont redressés à 114,8% au deuxième trimestre, à cause de la crise sanitaire.

D'après Gatien Ondaye Obili, le chef de service crédit, marché de capitaux et contrôle des banques à la banque centrale, l'évolution des performances du marché financier congolais est liée aux réformes statutaires et à l'élargissement des possibilités de placement avec un actif de qualité. Les BTA, a-t-il ajouté, présentent les meilleurs taux de souscription en dépassant les 100%, au-dessus de la moyenne de la Cémac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale).

« Le recours au marché est entré dans les mœurs au détriment des avancées statutaires. De même, la perception de la signature de l'État par les investisseurs locaux semble plus favorable que la notation des agences internationales. (...) La dégradation de la notation



financière des agences internationales ne semble pas influencer l'appétit pour les titres souverains Cémac peut être que les SVT ont d'autres éléments d'appréciation

», a estimé Gatien Ondaye Obili. La dynamique du marché des titres publics est due, en grande partie, par le taux jugé élevé de remboursements des fonds levés par le tré-

Les participants à la concertation trésor public et SVT/Adiac sor congolais, pensent les experts. Au 30 septembre 2020, le trésor public a remboursé environ 126,1 milliards FCFA, dont 122,1 milliards de BTA, et 3,9 milliards FCFA d'in-

térêts d'OTA. Ces remboursements se situent en hausse de 40,2% par rapport aux volumes réalisés un an auparavant, qui étaient de 90,6 milliards FCFA.

Le trésor congolais mise essentiellement sur la participation des SVT pour renforcer son marché. Le chef de service des titres à la direction générale du trésor public, Raymond Yoka Ikama, observe une baisse de participation par rapport à l'année dernière, à cause d'une hausse d'émission en OTA en lien avec la crise due à la pandémie de Covid-19. « La même dynamique s'est poursuivie notamment avec UBA Congo, le principal investisseur, suivi de BGFI Congo, qui accompagnent le trésor pour ses besoins à moyen terme. Le montant représente moins de sept fois celui qu'il avait réalisé en 2019 à la même période. On peut dire que le volume des souscriptions n'est pas fonction de la fréquence de participation, car, on peut être moins fréquent sur le marché et présenter des montants importants », a signifié Raymond Yoka Ikama.

À noter que sur les vingt banques que compte le réseau de SVT, seuls quatorze sont actifs dont six ont participé activement d'adjudications. Tout comme le précédent intervenant de la banque centrale, le trésor plaide pour des souscriptions à long terme.

Fiacre Kombo

« La même dynamique s'est poursuivie notamment avec UBA Congo, le principal investisseur, suivi de BGFI Congo, qui accompagnent le trésor pour ses besoins à moyen terme. Le montant représente moins de sept fois celui qu'il avait réalisé en 2019 à la même période. On peut dire que le volume des souscriptions n'est pas fonction de la fréquence de participation, car, on peut être moins fréquent sur le marché et présenter des montants importants »,

PARLEMENT

Le siège en construction sera opérationnel en décembre

A l'occasion de la journée nationale de l'arbre, le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a effectué une visite du siège du Parlement en construction à Brazzaville. Il a mis à profit cette occasion pour y planter quarante plants d'orgueils de Chine ou flamboyants et cinq plants de Terminalia mantaly.



Une vue d'une salle de réunions de l'immeuble en construction

Al'issue de la visite, le ministre Jean Jacques Bouya a constaté que les travaux sont exécutés à 90%, et la livraison de l'ouvrage est prévue pour le mois de décembre 2020. A côté des membres du gouvernement, on a noté la présence des parlementaires représentés par les présidents des Commissions Economie et Finance du Sénat et de l'Assemblée nationale, notamment Jean Marie Epouma et Maurice Mavoungou.

« Cet endroit était assez boisé à l'époque du campus universitaire, impérial. Le président de la République a souvent déploré l'absence des jardins à Brazzaville. Avec la journée de l'arbre, nous devons amorcer les premiers pas

dans ce sens », a déclaré le ministre Jean Jacques Bouya.

Intervenant à l'issue de cette visite, le président de Commission Economie et Finance de l'Assemblée nationale a salué l'initiative du gouvernement pour les avoir associés à la visite du chantier et au planting d'arbres. Ce siège devrait, a-t-il dit, être opérationnel depuis le mois d'août n'eût été la pandémie de coronavirus.

Réagissant à son tour, le président de la Commission Economie et Finance du Sénat, Jean Marie Epouma, a indiqué qu'il faut prendre soin de cet ouvrage pour que le Congo continue de gagner la confiance de ses partenaires.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LES ÉROSIONS

Les jeunes de Talangai encouragés à planter le vétiver

Le premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Vadim Mvouba, a mobilisé les jeunes de Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville, et ceux de cette organisation, pour planter le vétiver au quartier Ngamakosso afin de lutter contre les effets du réchauffement climatique et ralentir l'avancée des érosions.

Cette opération de planting du vétiver, a indiqué le premier secrétaire de la FMC, vise à lutter contre le risque d'aggravation des érosions et des glissements de terrain, que connaît le sixième arrondissement de Brazzaville. Le vétiver, une plante aux tiges fortes, droites, serrées et nombreuses, pousse très rapidement et a une capacité de verdure dense. Il permet de lutter contre l'érosion des sols et de stabiliser les talus routiers. Disposée en plants serrés, cette plante donne naissance à des haies denses qui réduisent la vitesse de l'eau sur la surface du sol et favorisent son infiltration. Cette initiative a été saluée par plusieurs organisations de la société civile, comme Allianceclimat, les amis des Enfants et SOS-Talas basées dans le sixième arrondissement et œuvrant pour la protection de l'environnement.

Vadim Mvouba a rappelé que le président du comité central a appris beaucoup aux membres de la FMC. « La nature est un organisme intelligent qui se charge elle-même de châtier quiconque ne respecte pas ces lois », a-t-il indiqué, avant d'ajouter : « qu'il est capital de protéger l'environnement et d'être à son



chevet. Que la solidarité mise au cœur d'une communauté permet à cette dernière et aux éléments qui la composent de faire la plus belle expérience, mais surtout de faire face aux difficultés quotidiennes ».

Fortuné Ibara

Radisson **BLU**
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

M'BAMOU HEALTH

VOTRE SPA ROUVRE SES PORTES !

SOINS DU VISAGE
À PARTIR DE 25.000 XAF

MASSAGES DU CORPS
À PARTIR DE 35.000 XAF

ÉPILATIONS
À PARTIR DE 5.000 XAF

ACCÈS SALLES CHAUDES
10.000 XAF / HEURE

CLUB & SPA

FEEL THE DIFFERENCE

radissonblu.com/hotel-congo

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Le Renactrad sur les fonds baptismaux

L'assemblée générale constitutive des communicateurs traditionnels, chefs coutumiers et autres parties prenantes organisée du 4 au 5 novembre à Brazzaville, a abouti à la mise en place du Réseau national des communicateurs traditionnels et chefs coutumiers pour la capture du dividende démographique (Renactrad).

Placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population (Funuap), l'assemblée générale constitutive du Renactrad a permis à la République du Congo d'honorer les engagements pris lors de la conférence régionale de 2018 à Dakar (Sénégal) organisée sur le thème : « partenariat pour la culture, la communication et le dividende démographique ». Au cours des assises de Dakar, il avait été constaté que la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre disposait du Renactrad, sauf la République du Congo. Les assises de Brazzaville avaient pour objectif d'examiner et adopter les documents fondamentaux devant régir le Réseau et d'élire les membres du bureau exécutif. Le Renactrad se propose d'apporter un appui aux pouvoirs publics dans la capture du dividende démographique en accélérant les transformations sociales nécessaires, à travers l'information des populations. Le dividende démographique est aujourd'hui au cœur du débat sur l'émergence de l'Afrique. Il est l'organe du grand Réseau

mise en place dans le cadre de la stratégie de l'Union Africaine visant à inverser les indicateurs relatifs à la morbidité, à la mortalité maternelle, néo-natale et infanto juvénile. Il s'agit, en effet, de faire en sorte que la démographie qui a souvent été présentée comme un frein au développement puisse constituer désormais un atout pour l'essor des pays africains. Le Représentant du Fnuap au Congo, Mohamed Lemine Salem Ould Moutaba estime que l'amélioration de la santé maternelle, la promotion de la planification familiale, l'autonomisation des femmes et des filles, la lutte contre la violence basée sur le genre, constituent des engagements devant amener au changement. Cela demande des plaidoyers et de la mobilisation communautaire autour des questions qui sont enracinées dans le sous-basement culturel des populations. Pour l'orateur, le Congo qui vient de lancer son Renactrad à la matière pour pouvoir engager une campagne nationale de sensibilisation autour du dividende démographique du pays. Le Réseau, a dit le Représentant du Fnuap, doit être impliqué dans la production

et le développement des profils du dividende démographique au niveau des départements. Il s'est réjoui, par ailleurs, de la création de cet instrument et souhaite que « *Celui-ci prenne la place qui lui revient dans le paysage des acteurs du développement du Congo en collaborant avec les structures déjà existantes.* », a-t-il fait savoir, en rendant hommage aux disparus tels que Borgia Samba et Prospère Massamba, membres du noyau ayant travaillé à la préparation du document fondateur du Réseau. Les participants ont remercié le gouvernement congolais et le Fnuap pour leur appui multiforme dans la tenue de l'assemblée générale et leur engagement dans la mise en œuvre du projet. Ils se sont engagés à faire des plaidoyers sur le dividende démographique et sur ses implications socio-économiques. De même, ils ont promis de travailler en collaboration avec les réseaux régionaux d'Afrique de l'Ouest et du Centre. De son côté, le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Emmanuel Douma, clôturant les travaux, a indiqué : « *Aujourd'hui, avec la mise en place du bureau de Réseau national des communicateurs traditionnels et chefs coutumiers et l'adoption de ses textes organiques, vous êtes arrivés au parachèvement d'un processus qui a commencé à Dakar, il y a deux ans. Le ministère de la Culture et des arts va vous accompagner dans cette entreprise.* », a-t-il signifié, avant d'inviter les membres du bureau à la cohésion et au travail.

Rosalie Bindika et Kesnov Medurin Ngouolali (stagiaire)

Le bureau du Renactrad est constitué de : Hurbain Empouedzino, coordonnateur national; Parfait Dihoukamba, secrétaire général, chargé de l'administration et des affaires juridiques; Faustin Eugène Mampolo, secrétaire à l'éducation, à la mémoire et au développement des compétences; Ngolo Nazaire, secrétaire à la santé, au genre et à la protection de l'enfance; Jamin Mbemba, secrétaire chargé des droits de l'homme et de la promotion des droits des populations autochtones; Fortuné Bateza, secrétaire aux finances et matériels; Serge Patrick Pandzo, secrétaire chargé des relations publiques et de la communication. Commission de contrôle suivi et évaluation, 1er commissaire: Mampassi Damas, 2ème commissaire: Maurice Ngoni; rapporteur: Rosalie Bindika, et les deux membres: Maurrel Mabelé et Ngoulali Kesnov Medurin.

COVID-19

Les étudiants vont libérer les campus

La fermeture effective des résidences universitaires fait partie des mesures prises par la Coordination nationale de gestion de la pandémie de Covid-19, lors de sa réunion virtuelle du 5 novembre. La date d'entrée en vigueur de la décision et les modalités de son application restent à définir.



Campus de l'Ecole normale supérieure

De nouvelles mesures de prévention et des recommandations d'ordre social sur l'assistance à apporter aux différentes couches de la population viennent d'être définies. En dehors de la fermeture des résidences universitaires, l'organisation régulière des dépistages des élèves, étudiants et personnels enseignants est prévue. Il sera également question pour l'Université Marien-Ngouabi d'acquiescer une plate-forme d'enseignement à distance, afin de limiter au strict nécessaire les cours en mode présentiel...

Aides sociales

Sur le plan social, la réalisation des transferts monétaires aux populations vulnérables sera accélérée. Pour cela, il y aura versement dans les meilleurs délais aux salariés dûment recensés, par le truchement de leurs entreprises, l'équivalent de deux mois de revenus perdus du fait de leur mise au chômage technique (avril et mai 2020). Par ailleurs, la compensation en partie des pertes de revenus des propriétaires et employés des entités économiques fermées depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, la prise en charge, pour un trimestre au maximum, d'une partie de la masse salariale des entités économiques, triées en fonction du nombre de leurs employés, de leur utilité sociale et de leur apport à la vie économique, qui éprouvent des difficultés à relancer leurs activités de production, allongent la liste des mesures sociales prises par la Coordination nationale de gestion de la pandémie de Covid-19. Compte tenu de l'importance des recommandations d'ordre social et des mesures de prévention identifiées au cours de sa réunion, la Coordination nationale recommande au gouvernement de procéder, dans les meilleurs délais, au déblocage de la somme de deux milliards cinq cents millions CFA, afin d'en faire.

Rominique Makaya



Vendredi 6 novembre 2020 après s'être entretenue avec le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, la délégation de la Russie, accompagnée du préfet de la Cuvette, du président du Conseil départemental de la Cuvette et du sous-préfet d'Oyo, a visité le Musée Kiebé Kiebé N'Gol'Odoua d'Oyo.

Российская делегация призывает народы Республики Конго и Его Прелюболюбивому Президенту Дени Сассу-Нгессо за возможность познакомиться и восхищаться изобилием и богатой культурой этой страны. Мы уверены, что традиции и обычаи привезенные из родных мест бережно сохраняются сегодня. Это очень важно не только для духовного самосовершенствования но и в мировом культурном контексте.

От имени делегации,

 В. У. Тсузаренко
 Директор Департамента
 Сотрудник МВД России


AVIS D'OFFRE DE MISSION DE L'APEESE DU 5 NOVEMBRE 2020
OFFRE D'EMPLOI : AMOAD (F/H)

Dans le cadre de l'exécution de la phase 1 de son projet d'extension du Lycée qui a pour objectif d'offrir à ses élèves des équipements et des enseignements de qualité dans un cadre de vie sain, propice et durable ; l'APEESE lance un avis de recrutement d'un(e) Assistant(e) à Maitrise d'Ouvrage en sigle AMOA pour une durée maximale de 18 mois, dont les missions et le profil sont décrits ci-dessous :

Missions :

En collaborant avec la Maitrise d'ouvrage, vous êtes chargé(e) :

- d'aider le maître d'ouvrage à piloter et exploiter le projet, il aura un rôle de conseiller, d'assistant et pourra être force de proposition ;
- de réaliser l'interface entre le maître d'ouvrage et les autres acteurs du projet : maître d'œuvre et entreprise en particulier ;
- de faciliter et garantir la coordination du projet en permettant ainsi au maître d'ouvrage de remplir pleinement ses obligations dans la gestion du projet ;

Par ailleurs,

- vous préconiserez et aiderez au choix de la solution et des prestataires le cas échéant ;
- Vous contrôlerez et réceptionnerez les prestations fournies par le maître d'œuvre aux côtés du maître d'ouvrage, ainsi que celles des entreprises et de ses sous-traitants le cas échéant, depuis la phase d'appel d'offres d'entreprises jusqu'aux dossiers des ouvrages exécutés (DOE).
- Vous assurez une présence quotidienne sur le chantier.

Profil :
Architecte diplômé(e)

- Vous justifiez d'une expérience réussie sur un poste similaire et une opération de bâtiment durable.
- Vous maîtrisez parfaitement le développement durable des bâtiments mais aussi les modalités d'application des règles de conception des ERP et en particulier des établissements scolaires ainsi que les principes du droit à la construction.
- Disponible, organisé(e) et méthodique, vous êtes capable d'être mobilisé(e) sur un projet à longue durée, de le conduire à terme et d'en rendre compte.
- Vous faites preuve d'un esprit de synthèse et d'analyse. Vous êtes à l'aise avec l'outil informatique que vous maîtrisez parfaitement (DAO) et engagé(e) dans l'évolution du monde scolaire.

Dépôt des offres et portfolios :

Pour recevoir le cahier des charges, veuillez en faire la demande par courriel : apeese@lycee-saintexbrazza.org / recrutement@lycee-saintexbrazza.org

Présenter un book de vos travaux en privilégiant les présentations écrites plutôt que photographiques ainsi que votre proposition d'honoraires.

Par courrier scellé, adressé à l'APEESE, au secrétariat de l'école de 8h à 12h et de 15h à 17h.

Dépôt des dossiers, au plus tard le 16 NOVEMBRE 2020 à 12H00.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



COVID-19

Catherine Smallwood : « Le virus est avec nous pour toujours »

C'est un choc. Cette phrase est de la responsable des situations d'urgence à l'OMS, Catherine Smallwood, prononcée lors d'une interview accordée au quotidien français le Parisien. A l'entendre, des vagues de coronavirus vont se succéder jusqu'à la découverte éventuelle d'un vaccin efficace. C'est une douche froide.

Alors que la seconde vague de l'épidémie de coronavirus poursuit sa propagation, notamment à travers l'Europe, obligeant les pays à instaurer un reconfinement en vue de contenir la circulation du virus, la question qui revient souvent est la suivante : A quand la fin de la crise de coronavirus ? «Cela ne se compte pas en semaines ni en mois mais plutôt en années! Là encore, ça dépendra du vaccin, s'il est efficace et pour combien de temps. Jusqu'à son arrivée, les vagues continueront de se succéder. (...) Une chose est sûre, le virus est avec nous pour toujours», a expliqué Catherine Smallwood, la responsable des situations d'urgence à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Europe à nos confrères du Parisien.

Invité par le Premier ministre français, le président du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale, Damien Abad, s'est également confié au Parisien, en ces termes : «Olivier Véran [ministre de la Santé] avait parlé de la possibilité d'une troisième vague». Une possibilité de plus en plus soutenue par des membres du gouvernement. Catherine Smallwood, qui était reçue par le

Parisien, a évoqué l'évolution de la situation sanitaire. A l'en croire, le relâchement de cet été a favorisé l'accélération de l'épidémie. Les pays ayant à nouveau autorisé des voyages, ainsi que la réouverture des bars et restaurants. Des gestes de barrières auraient été également moins respectés, d'après elle.

Catherine Smallwood appelle à « s'inventer un nouveau normal » pour vivre en permanence avec le virus, un « ennemi redoutable ». Elle a également évoqué la vac-

« même quand on l'aura, il faudra du temps pour qu'il soit accessible à la population et les premiers immunisés seront les plus vulnérables. Pendant cette période qui pourrait être longue, le virus, lui, continuera à circuler »,

ination contre la SARS-CoV-2, convaincue qu'il existe peu de chances qu'un vaccin soit disponible dans les prochains mois. Et « même quand on l'aura, il faudra du temps pour qu'il soit accessible à la population et les premiers immunisés seront les plus vulnérables. Pendant cette période qui pourrait être longue, le virus, lui, continuera à circuler », a-t-elle déploré. Les jours meilleurs sont derrière nous. Personne n'est à même de se projeter entre les dégâts économiques, sanitaires et collatéraux sur le bien-être et la santé mentale.

Nul ne peut non plus dire combien de temps nous pourrions tenir, à long terme, face à des confinements successifs. Malgré le fait que la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19 a déjà provoqué plus de 1,2 million de décès dans le monde et plus de 46,5 millions de cas, plusieurs pays européens ont imposé de nouvelles mesures, moins strictes cependant qu'au printemps, comme l'Allemagne et la Belgique, et ce, malgré une contestation croissante de la population. On tend vers une crise économique durable. La situation est devenue de plus en plus anxiogène.

Le confinement s'étend progressivement en Europe

Pour enrayer la deuxième vague de Covid-19, le confinement s'étend en Europe, plus souple qu'en mars mais moins bien accepté par la population.

Avec une accélération des contaminations ces derniers jours, l'Europe, épice de l'épidémie, s'approche rapidement du seuil des 12 millions de cas. Face à cette deuxième vague, un couvre-feu national va entrer en vigueur vendredi en Italie jusqu'au 3 décembre. Comme en Grèce, les lycées passent à l'enseignement à distance, et les musées sont fermés, de même que les centres commerciaux durant le weekend.

En Norvège, pourtant un des pays d'Europe les moins touchés par la pandémie, les autorités prennent aussi des mesures. A Oslo, bars et restaurants ne pourront plus servir d'alcool à partir de lundi, et salles de gym, cinémas, théâtres et piscines devront fermer leurs portes. L'enseignement à distance va s'étendre dans les lycées de la ville et d'autres régions.

En France, reconfinée depuis le 30 octobre, la deuxième vague est brutale et se propage rapidement, avec 58.000 nouvelles contaminations détectées au cours des dernières 24 heures. «Notre pays n'est pas prêt à faire face à une crise sanitaire de cette ampleur», s'est alarmé vendredi le président de la Commission médicale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), Rémi Salomon.

La Chine de son côté bloque désormais l'arrivée des voyageurs étrangers en provenance de France et d'une dizaine d'autres nations très touchées par le Covid-19, le géant asiatique voulant éviter toute résurgence de l'épidémie sur son sol.

L'Angleterre est également confinée depuis jeudi : les commerces non essentiels ont dû fermer, et les restaurants, pubs et cafés ne peuvent proposer que des livraisons ou ventes à emporter. Les écoles, elles, restent ouvertes.

De l'autre côté de l'Atlantique, les Etats-Unis, en plein suspense électoral, vont eux aussi de record en record. Dans ce pays, de loin le plus endeuillé au monde par la pandémie avec 234.876 décès, plus de 120.000 nouveaux cas positifs au coronavirus en 24 heures ont été recensés jeudi, selon l'université Johns Hopkins.

De Londres à Ljubljana, ces nouvelles mesures génèrent des protestations, parfois émaillées de violences. Dans la capitale slovène, une manifestation contre le confinement de plusieurs centaines de personnes a dégénéré en violents affrontements jeudi soir.

Noël Ndong

D'après AFP

Offre exceptionnelle
Dans la limite des stocks disponibles

NOUVEAU
Rush

A partir de
321 000 | FTTC
So Crazy mois*



06 496 96 96

3 YEARS TOYOTA WARRANTY

*Offre soumise à conditions et sous réserve d'acceptation des dossiers. Voir modalités de financement auprès de CFAO Motors ou Société Générale Congo. Prohibitivon sur Pointe-Noire.

cfao MOTORS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO

FONDATION GOTÈNE

AGENCE D'INFORMATION AFRICAINE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

CÉMAC

Daniel Ona Ondo optimiste sur l'issue de la table ronde de Paris

En séjour à Brazzaville, le président de la Commission de la Cémac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), Daniel Ona Ondo, a confirmé, le 6 novembre, la tenue de la rencontre destinée à mobiliser les investisseurs européens autour des projets intégrateurs.



La délégation de la Commission Cémac et les autorités congolaises/Adiac

Prévue pour les 16 et 17 novembre dans la capitale française, la table ronde du financement d'infrastructures devrait être maintenue malgré la recrudescence de la pandémie du coronavirus en France et ailleurs en Europe. À l'issue d'une séance de travail avec la ministre congolaise du Plan, de la Statistique, de l'Intégration régionale et des Transports, Ingrid Ebouka-Babackas, le président de la Commission Cémac a réitéré l'engagement de la sous-région en faveur du développement et de l'intégration.

« Nous allons nous retrouver à Paris pour réunir les bailleurs

de fonds autour des projets intégrateurs. C'est un challenge énorme ! Avec la ministre de l'Intégration, nous avons parlé des préparatifs de cette importante rencontre, dont l'objectif est d'attirer des investisseurs privés, dans un cadre de partenariat public-privé, pour assurer la réalisation des projets retenus. Je suis sûr qu'avec le travail de fond que nous avons fait et l'analyse des dossiers, nous allons réussir », a signifié Daniel Ona Ondo, ajoutant que sur les douze dossiers intégrateurs retenus, deux d'entre eux ont déjà trouvé des preneurs, notamment

le projet d'électrification entre le Cameroun et le Tchad.

Il faut noter que la sous-région recherche à mobiliser 2820 milliards FCFA pour les projets tels que la construction de la route bitumée Ouesso-Bangui-N'Djamena ; du pont Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée Équatoriale ; du port sec de Beloko sur le corridor Douala-Bangui ; du port sec de Doli-sie sur le corridor Gabon-Congo ; de la ligne d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun - Tchad ; du barrage hydroélectrique de Chollet entre le Cameroun, le Congo, la RCA et le Gabon.

Fiacre Kombo

PARUTION

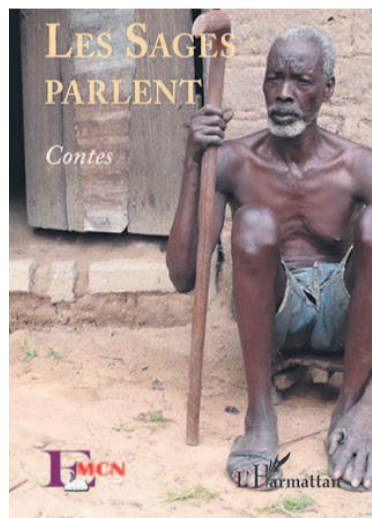
Malachie Ngouloubi publie « Les sages parlent »

« Les sages parlent » est un recueil de dix contes rédigés par Malachie Ngouloubi, à travers lequel l'auteur souhaite partager aux lecteurs, jeunes comme adultes, la philosophie et la conduite des anciens. Coédité par les maisons MCN et l'Harmattan, l'ouvrage compte cinquante-cinq pages.

Après ses premiers pas dans l'univers de l'écriture par le biais de la poésie, Malachie Ngouloubi s'est résolument engagé sur le sentier du conte, l'une des expressions illustrées les plus anciennes de la littérature orale. A travers la première de couverture illustrant un homme âgé avec des cheveux blancs, canne à la main et vivant loin de l'opulence, l'auteur pose avec soin les jalons de l'essence de son présent ouvrage, à savoir s'élever mentalement pour influencer le physique.

Le recueil, inspiré de la vie sociale et du savoir des sages congolais, débute avec un avant-propos de l'écrivain, qui présente quelques spécificités du conte, dont la fonction primordiale est de divertir tout en reprochant les travers des humains afin de les emmener à s'améliorer. C'est un genre littéraire qui n'est pas seulement destiné à distraire mais surtout à faire réfléchir, à tirer des leçons et à susciter des débats. Somme toute, une œuvre didactique, comme le veut Malachie Ngouloubi.

La particularité de ce recueil repose sur sa forme figurée, son langage métaphorique et ses dérivés comme l'allégorie et la prosopopée. C'est alors un patrimoine social et intellectuel que



les anciens lèguent à la postérité au nom de la sagesse. « Comme pour paraphraser l'un des plus grands conteurs africains, Amadou Hampâté Bâ, le conte, c'est le message d'hier transmis à demain à travers aujourd'hui. Le livre, Les sages parlent, est le fruit de notre collecte des scènes de la vie sociale et des échanges fructueux que nous avons eus avec les sages de notre terroir », précise l'auteur.

Au total, dix histoires, plus ou moins connues ou totalement méconnues, sont contées dans ce recueil, telles « Les dents-mais de ma mère » qui conseille de ne pas se fier à tout ce qui nous est dit ; « Le Coq et le Renard » dont la le-

çon à retenir est qu'il y a certaines vérités qu'il faut garder pour soi au risque de mettre sa vie en péril ; « Le regret du Margouillat », qui explique au lecteur la raison pour laquelle, une fois immobile, le margouillat secoue constamment la tête ; « Quel est donc ce métier ? », lequel présente la face cachée de certaines richesses...

A l'allure d'une mélodie cajoleuse, généralement les contes critiquent le mensonge, la fainéantise, la malveillance et la haine, avant d'exalter la justice, la bravoure, l'honnêteté et la solidarité. Les histoires contenues dans ce recueil offrent une belle diversité des enseignements des anciens, avec des fables de divers horizons. Les récits sont amusants, tout en initiant à la vie sociale, offrant pour la plupart d'entre-elles une morale, une leçon de vie, qui permettrait au lectorat de grandir en discernement. Le recueil permet essentiellement de s'initier au langage et habitudes de ceux qui ont acquis une certaine maturité de l'esprit. Contrairement à certains contes, celui-ci n'est pas illustrés en images, susceptibles d'apporter un trait de modernité et d'également, surtout pour les plus jeunes.

Merveille Atipo

CÔTE D'IVOIRE

Arrestation de Pascal Affi N'Guessan

L'opposant Pascal Affi N'Guessan a été arrêté dans la nuit de vendredi à samedi 7 novembre à Akoupé, à 100 km au nord d'Abidjan.

« M. Affi N'Guessan a été arrêté près de la frontière avec le Ghana. Il était en fuite », a confirmé une source gouvernementale, rappelant que l'ancien Premier ministre, 67 ans, est poursuivi par un mandat d'arrêt.

« Nous avons appris la nouvelle de son arrestation. Nous avons fait le tour des commissariats et postes de police, il n'y est pas. Il est détenu dans un lieu tenu secret. C'est la déduction que nous faisons », a affirmé Me Félix Boble, un de ses avocats.

« Complot contre l'autorité de l'État »

Le procureur Richard Adou a annoncé jeudi que Pascal Affi N'Guessan et l'ancien ministre Albert Mabri Toikeusse étaient « en fuite et activement recherchés ». Avec Maurice Kakou Guikahué, numéro deux du Parti démocratique de Côte d'Ivoire qui a déjà été arrêté, Pascal Affi N'Guessan et Albert Mabri Toikeusse font l'objet d'enquêtes pour « complot contre l'autorité de l'État », « mouvement insurrectionnel », « assassinat » et « actes de terrorisme », selon le procureur.

Richard Adou s'est en revanche montré plus ambigu sur le sort d'Henri Konan Bédié, 86 ans, expliquant que compte tenu « de son âge et de ses conditions physiques », les autorités n'avaient pas « jugé nécessaire de procéder à son interpellation ». « Toutes les options sont sur la table », a-t-il toutefois précisé. Samedi, la résidence du président du PDCI était encadrée par un important dispositif policier.

AFP

EN BREF

Risques de famine. Le Burkina Faso, le Soudan du Sud, le nord-est du Nigeria et le Yémen risquent de sombrer dans une situation de famine, ont averti vendredi l'Agence des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. La FAO et le PAM pointent une conjonction de facteurs (conflits, déclin économique, situation climatique extrême et pandémie du Covid-19) qui font basculer les populations plus profondément dans la phase d'urgence de l'insécurité alimentaire. La carte du monde montre que les taux d'insécurité alimentaire aiguë atteignent de nouveaux sommets à l'échelle mondiale, indique le rapport selon lequel seize autres pays sont fortement menacés par l'augmentation des niveaux de faim aiguë parmi lesquels le Cameroun, la Centrafrique, le Mali, le Niger, la Sierra Leone, la République démocratique du Congo.

Seconde Guerre mondiale. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a appelé vendredi à mieux reconnaître le rôle des soldats noirs et asiatiques dans la Seconde Guerre mondiale, en amont des commémorations organisées dimanche pour les soldats morts au combat. Le dirigeant conservateur a rappelé que « des volontaires d'Inde, d'Afrique et des Caraïbes ont immensément contribué à la victoire » du Royaume-Uni et de ses alliés, dans un communiqué pour une campagne de la Royal British Legion, association qui aide les anciens combattants. La campagne « Souvenons-nous ensemble » de la British Legion avait publié la semaine dernière une lettre ouverte - signée entre autres par le maire de Londres, Sadiq Khan, et l'ancien ministre de l'Intérieur, Sajid Javid, deux hommes politiques britanniques d'origine asiatique -, déplorant que les contributions des soldats noirs et asiatiques à la Seconde Guerre mondiale aient été « oubliées ».

Migrations clandestines. Les migrants débarquant sur les îles espagnoles des Canaries et ne bénéficiant pas d'un statut de réfugié doivent être renvoyés dans leur pays d'origine, a plaidé mardi la Commissaire européenne aux Affaires intérieures, en déplacement sur l'archipel confronté à une explosion des arrivées clandestines. L'archipel espagnol situé au large des côtes nord-ouest de l'Afrique observe une explosion des arrivées de migrants clandestins, plus de 11.000 depuis le début de l'année, soit sept fois plus que sur la même période en 2019. « Fournir une protection internationale à ceux qui en ont besoin est une obligation morale, un droit fondamental, mais ceux qui n'ont pas besoin de cette protection internationale doivent retourner dans leur pays d'origine », a déclaré la Commissaire européenne. Depuis plusieurs mois, les migrants africains ont repris la route des Canaries de préférence à la Méditerranée en raison d'accords de contrôles frontaliers conclus avec la Libye, la Turquie et le Maroc.

D'après AFP

MALUKU

Deux ans pour viabiliser la zone économique

Le contrat conclu le 28 janvier dernier accorde ce délai à l'aménageur-gestionnaire, précise le chargé de mission de l'Agence des zones économiques spéciales (Azes), Auguy Bolanda Menga au cours d'un entretien avec la rédaction.

Dans la foulée de la cérémonie de remise officielle du contrat à l'aménageur-gestionnaire, en l'occurrence la firme Strategos, Auguy Bolanda Menga a tenu à apporter un petit éclairage sur cet important projet qui devrait redynamiser le secteur industriel. L'implantation des ZES participe à une volonté politique d'augmenter le nombre d'industries en RDC à travers des avantages fiscaux, parafiscaux et douaniers accordés aux aménageurs et autres opérateurs économiques désireux de s'y installer.

La ZES pilote de Maluku apporte bien plus qu'un simple espoir de redonner un second souffle à un secteur industriel qui se meurt faute d'investissements lourds. Situé à 70 km au nord-est de Kinshasa, en bordure du fleuve Congo et à proximité du couloir routier Kinshasa-Kikwit, la ZES de Maluku est érigée sur des terrains existant autour d'une ancienne aciérie appartenant à l'ancienne Société sidérurgique de Maluku, mieux connue à travers ses sigles Sosider. Il existe bien une dimension symbolique qui se traduit par la naissance d'un espace industriel sur les ruines d'une vieille société sidérurgique. Au-delà, il y a le rôle moteur attendu de ce vaste projet d'une centaine de millions de dollars américains dans la mise en œuvre du projet des pôles de croissance.

Selon Auguy Bolanda, expert, ancien coordonnateur principal de la Cellule d'appui aux ZES (Cazes de 2010 à 2016) et chargé de mission de l'Azés depuis 2016, la cérémonie du mercredi dernier marquait d'abord une remise officielle du site de la Zés pilote de Maluku à l'aménageur-gestionnaire afin qu'il débute les travaux de viabilisation. Pour le délai, il est prévu une période de deux ans pour



Auguy Bolanda Menga

la construction des infrastructures de la zone économique spéciale. « Le site de la Zés a une superficie de 885 hectares, dont 244 constituent la ZES pilote pour laquelle nous avons signé le contrat d'aménagement », explique Auguy Bolanda. Quant au reste du grand projet qui couvre, nous le disions précédemment, une superficie de 885 hectares, il faudra encore attendre. « Les autres ZES, dont Mayi-Ndombe, Kwiulu et autres, ne sont pas encore créées. Il s'agit des projets à venir. Toutefois, elles font partie de l'espace industriel de Kinshasa ». Notons qu'Auguy Bolanda Menga est détenteur d'une licence en sciences économiques de l'Université de Kinshasa, option économie appliquée/gestion financière (1996). Il parachève actuellement ses études de troisième cycle (DEA) en économie publique et développement à l'Université de Kinshasa. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

CONSULTATIONS

FCC-Cach, les signaux de la rupture se précisent

Les anciens candidats à la présidentielle de 2018 étaient à l'honneur, le 5 novembre, au Palais de la nation. Ils ont été reçus par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, dans le cadre des consultations des forces politiques et sociales qu'il a initiées aux fins d'aboutir à la création d'une union sacrée de la nation

Chacune de ces personnalités était porteuse d'un memorandum qu'il a présenté, séance tenante, au chef de l'Etat, après en avoir exposé la substance. D'après Kin Kiey Mulumba qui revendique son appartenance au Cach, le chef de l'Etat a pris le temps d'écouter religieusement ses différents interlocuteurs qui, a-t-il dit, adhèrent à son discours et veulent qu'il y ait un grand changement dans le pays.

S'interrogeant à haute voix sur l'origine de la crise institutionnelle actuelle, sous les feux des caméras et des projecteurs, le leader du Parti pour l'action a, sans ambages, affirmé que la tenue des élections de 2018 est la principale cause. « Une élection n'est légitime que si elle apporte la paix », a-t-il affirmé.

Contrairement à la présidentielle qui s'est déroulée sans anicroche, ce leader du Grand Bandundu soutient le fait qu'il y ait eu des choses inacceptables aux législatives. « On est parti du fait qu'un président de la République a gagné les élections et s'est retrouvé face à une majorité parlementaire quelconque fabriquée », a-t-il laissé entendre. Dans ces conditions, a-t-il fait savoir, la crise était dès lors prévisible. Se réservant de livrer à la presse le contenu des recommandations faites à l'autorité suprême à titre d'alternative à la crise, Kin Kiey Mulumba renvoie les uns et les autres à la synthèse qui résulterait des présentes consultations.

Marie José Ifoku a, quant à elle, révélé que la démarche du chef de l'Etat rejoint sa vision de la « congolisation » telle que traduite dans une pétition qu'elle avait initiée en son temps, sous forme de consultations du souverain primaire afin de lui permettre de s'exprimer sur les enjeux

de l'heure. Il en découle que le peuple ne veut plus de la coalition FCC-Cach, a-t-elle indiqué tout en pressant le chef de l'Etat de nommer un informateur afin de baliser la voie à l'avènement d'un nouvel exécutif national. Elle a, par ailleurs, exhorté le peuple congolais à signer massivement la fameuse pétition en exprimant clairement sa volonté de changement.

Seth Kikuni, pour sa part, a invité le chef de l'Etat à prendre une décision qui soit conforme à la Constitution et préserve la

« Un cadre beaucoup plus inclusif pour que tout le monde participe à l'effort du développement ».

stabilité à l'intérieur du pays avec une emphase particulière sur l'amélioration de l'environnement socioéconomique.

Noël Tshiani, quant à lui, a stigmatisé le côté contreproductif de la coalition FCC-Cach qui, en deux années d'exer-

cice, n'a pas réussi à changer la vie des Congolais. Dans une coalition écartelée entre ceux qui veulent la réussite du quinquennat de Félix Tshisekedi et ceux qui œuvrent pour son échec, il propose son Plan Marshall comme une solution alternative. Tout en adhérant à la création d'une union sacrée de la nation, il estime que l'heure est venue de sortir de la coalition FCC-Cach qui, dans son entendement, n'existe plus et de mettre en place « un cadre beaucoup plus inclusif pour que tout le monde participe à l'effort du développement ».

Le chef de l'Etat, a-t-il dit, a plusieurs options sur sa table dont la possibilité de désigner un informateur dans la perspective de réunir autour de lui une nouvelle majorité parlementaire. Dans la pire des hypothèses, la dissolution de l'Assemblée nationale constitue une piste non négligeable, a-t-il indiqué.

Alain Diasso



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

AFRIQUE

Des obstacles se dressent sur le chemin de la réalisation de l'intégration du continent

Plusieurs facteurs menacent encore l'intégration africaine prônée par les dirigeants du continent en vue de concrétiser, à l'horizon 2063, la vision panafricaine d'une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale, a déploré mercredi à Cotonou, le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Vlavanou.

S'exprimant dans le cadre de la rencontre des parlementaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) sur le thème : «ZLECA : possibilité de réalisation dans un contexte de menaces transfrontalières (terrorisme et insécurité, pandémie et protectionnisme)», le député béninois pense que plusieurs facteurs qui menacent la réalisation de la paix, la stabilité, le développement durable du continent semblent se multiplier, contribuant potentiellement à la désintégration de l'Afrique.

«La gestion faite par certains Etats de ces différentes menaces et de bien d'autres encore de moindre importance ou plus localisées et qui a entraîné par endroits des violences xénophobes ou des fermetures unilatérales de frontières, semble remettre en cause les principes fondamentaux de la coopération et de l'intégration tant désirées», a-t-il souligné.

En d'autres termes, a-t-il poursuivi, «les mesures protectionnistes qu'ont parfois inspirées ces menaces, somme toute conjoncturelles, apparaissent comme autant d'obstacles dressés sur le chemin de cette intégration pourtant salutaire que nous nous efforçons de réaliser depuis tant de décennies».

Naturellement, cette intégration, a-t-il souligné, «qui doit se faire par étapes, prévoit dans l'immédiat la suppression des droits de douane sur 90% des biens, permettant ainsi l'accès aux denrées, aux biens et aux services à travers le continent, ce qui devrait contribuer à accroître de 52% le commerce interafricain d'ici 2022, selon les estimations de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique».

Xinhua

DISTINCTION

Prisca Dedelle Massossa va recevoir le trophée «Mwasi ya talo» à Kinshasa

Chaque année, l'agence SD Magistral à travers son trophée panafricain « Mwasi ya talo », femme de valeur en français, met à l'honneur des femmes qui se font remarquer par leurs actes de bienfaisance. Pour sa deuxième édition, l'organisation va remettre le 12 décembre le trophée à Prisca Dedelle Massossa, une jeune femme congolaise résidant à Pointe-Noire, au cours d'une soirée de gala en RDC.

Jeune femme aux idées rénovatrices, Prisca Dedelle Massossa a créé en 2017 son association «Femme de grace» de Pointe-Noire pour venir en aide aux personnes démunies de troisième âge et aux orphelins. Avec son concept « Un enfant, un sourire », elle apporte un appui éducatif aux enfants et adolescents qui rencontrent des problèmes d'apprentissage dans leur école ou qui n'ont pas accès à l'éducation.

Dans le but de réduire le nombre d'adolescents qui abandonnent ou ne fréquentent pas l'école, Prisca Dedelle Massossa, à travers son association, fournit chaque année en période de rentrée scolaire des kits scolaires aux enfants qui proviennent des familles démunies. Cette année, elle a assisté les femmes hospitalisées dans les différents hôpitaux de la place. Aussi, pendant la période de confinement marquée par la covid-19, a-t-elle distribué des vivres à la popula-



Prisca Dedelle Massossa /crédit photo «Adiac»

tion dans les différents quartiers de Pointe-Noire.

Pour les organisateurs de « Mwasi ya talo », Prisca Dedelle Massossa contribue au développement de son pays dans le domaine non seulement éducatif mais également social, culturel

et économique. Ce trophée va honorer son courage, son action et son engagement.

En effet, le trophée panafricain «Mwasi ya talo» est destiné exclusivement aux femmes qui se démarquent dans leurs domaines de prédilection, notamment la politique, la presse, la médecine, l'entrepreneuriat, la musique, le sport et autres. Il a pour objectif de motiver la femme africaine à prendre conscience de son apport combien important dans la société et stimuler enfin son esprit d'émulation. Décerné par l'agence SD Magistral, ce trophée incarne l'esprit de l'Afrique par la célébration, la reconnaissance du patriotisme, de la tolérance, de la fraternité et de l'authenticité. Notons qu'aujourd'hui l'agence SD Magistral est fière d'avoir rendu hommage à plusieurs femmes qui contribuent à la construction d'une nouvelle Afrique plus unie et plus forte.

Hugues Prosper Mabonzo



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

HUMEUR

Gare aux produits vendus à bas prix vers la fin de l'année !

Cette terrible manière de faire habite de plus en plus certains commerçants d'aliments, boissons et autres marchandises manufacturées qui ne se gênent plus à chaque fin d'année d'exposer à la vente et à des prix très bas certains de leurs produits ayant atteint leur date de péremption. Véritable antivaleur !

Comment comprendre qu'au mois d'octobre passé, dans certains commerces d'alimentation et boucheries, ces boîtes de conserve, ces viandes et poissons, ces kilos de poulets étaient à des prix quelque peu élevés, soient brutalement passés à des prix très bas au milieu du mois de décembre ? Chose bizarre ces produits sont exposés en des stocks considérables devant des commerces. Il y a là un problème.

Et quand on interroge ces commerçants et vendeurs, ils sortent comme argumentaire : « Nous le faisons pour que ces produits soient vite écoulés, car il y a d'autres stocks qui vont bientôt arriver ». Cet argumentaire est un vrai trompe-l'œil. Quand on passe vérifie ces produits, on constate que certains n'ont plus d'étiquettes qui rassurent tout acheteur sur l'intervalle de leur utilisation.

Ce comportement est observé chez les commerçants du vestimentaire, des matelas et autres objets de literie. Ces gens-là, au su et vu de tous, exposent à l'air libre pour la vente des objets à usage unique et ménagère ayant servi dans d'autres ménages et qui ont considérablement perdu leur qualité originale et sont porteurs de plusieurs microbes et autres agents pathogènes dangereux pour la santé humaine. Et que certains appelleraient par « occasion de... ». C'est drôle !

Dans certaines boucheries de nos localités et villes, là où des kilos et demi-kilos de viande et de poisson coûtaient cher les mois précédents, notamment août, septembre et octobre, des enseignes lumineuses appellent la clientèle à se procurer vite de ces viandes et poissons puisque les prix sont passés du double au simple. Et la question que l'on se pose est la suivante : « Est-ce que ces aliments sont de bonne qualité ? » Réponse : personne ne le sait, car aucune certification ne rassure les acheteurs. Les aliments périmés, par exemple la viande hachée, précise Corinne Ayache, augmente le risque de développement de bactéries comme la salmonelle, la listeria et les staphylocoques qui provoquent des sévères troubles digestifs. C'est cela la réalité !

Disons-le sans langue de bois, trop de commerces de boissons alcoolisées, de divers liqueurs et whiskys implantés ici et là dans certains arrondissements de nos villes sont passés comme maîtres dans ce commerce de boissons « bizarres », surtout dans ces moments de fin d'année. Boissons dont les dates de fabrication et de péremption ne sont pas connues. Et quelques rares emballages sont expressément enlevés par ces vendeurs en connaissance de cause. Ce qui est vrai, la plupart de ces produits vendus de façon pêle-mêle ici et là, surtout en ces dates de fin d'année sont impropres à la consommation à cause de leur état de dégradation.

Ceci étant, gare à ces objets exposés ici et là pour la vente surtout en ces moments de fin d'année, car ils ne sont pas tous de bonne qualité. De la même manière que le matelas usé cause des ennuis sanitaires au deuxième acquéreur, l'aliment périmé cause aussi de l'intoxication alimentaire à tout acheteur. Soyons tous vigilants, car ces « malintentionnés » sont bien là et sortent déjà leurs produits dégradés vendus à bas prix. Suivez mon regard !

Faustin Akono

CAN 2022

Thievy Bifouma, positif au Covid-19, sera absent contre Eswatini

Thievy Bifouma manquera à l'appel, lundi matin, lors du regroupement des Diables rouges : l'attaquant de 28 ans, testé positif au Covid-19, est forfait pour la double confrontation face à Eswatini

Le public congolais devra encore patienter, deux ans après son dernier match, et son dernier but, face à la RDC, pour revoir Thievy Bifouma sous le maillot du Congo. Le deuxième meilleur buteur de l'histoire de la sélection (15 buts, à une longueur de Younga-Mouhani) a annoncé ce vendredi matin qu'il avait été testé positif au Covid-19.

En fin de journée, l'information a été confirmée par la Fécofoot, qui a reçu une copie du test positif effectué au Maroc. Le natif de Saint-Denis est donc forfait pour les 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la CAN 2021 face aux Sihlangu Semnikati d'Eswatini.

On imagine aisément le soulagement des défenseurs adverses lorsqu'ils apprendront cette absence. On peut toutefois la relativiser, car, après deux mois sans match, les incertitudes autour de l'état de forme du joueur étaient réelles.

Absent à Faro, Bifouma a depuis quitté la Chine, où il ne devrait pas poursuivre sa carrière. Depuis, son actualité, relayée sur les réseaux sociaux, relève davantage de la presse people que du sportif.

Ajoutons que Bifouma ne s'est jamais entraîné avec une partie du vestiaire dont Makouta et Tchibota, sans pour autant affirmer que la sélection congolaise sera meilleure sans son buteur-vedette. En son absence, le groupe de Valdo peine à trouver ses circuits préférentiels et manque régulièrement de cohésion collective.

Ce sera pourtant la clé face à un adversaire limité, mais dont les joueurs se connaissent bien puisqu'ils évoluent dans les mêmes clubs (Royal Leopards Simunye, Green Buffalo Simunye).

Camille Delourme

SANTÉ

Le Dr Luc Boumba va conduire la recherche dans le département

Le tout premier directeur de la zone de recherche des sciences de la santé de Pointe Noire, le Dr Luc Magloire Anicet Boumba, maître-assistant CAMES, vient d'être installé dans ses fonctions. Sa nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique d'implantation effective de l'Institut national de recherche en sciences de la santé sur toute l'étendue du territoire national.

C'est ainsi que le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, a mis en place cinq zones de recherche en sciences de la santé dont celle de Pointe-Noire, par arrêté n° 7422/MRSIT-CAB du 20 décembre 2017.

En dehors de la zone de recherche en sciences de la santé de Pointe-Noire dans l'enceinte de la cité scientifique, il en existe d'autres, notamment celle d'Oyo dans le département de la Cuvette dont l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba sert de cadre. A Dolisie, il y en a également. Pour les deux dernières localités, les directeurs de zones seront installés



Le directeur de la zone de recherche des sciences de la santé de Pointe Noire

tal Edith-Lucie-Bongo-Ondimba sert de cadre. A Dolisie, il y en a également. Pour les deux dernières localités, les directeurs de zones seront installés

très prochainement, souligne un communiqué du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Rominique Makaya

VIH-SIDA

Un plaidoyer contre la discrimination et la stigmatisation des malades

Un atelier d'échange pour la lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH-sida a été organisé à Pointe-Noire en présence des représentants des administrations publiques et des organisations de la société civile concernées.

Pour la réalisation du projet « Promotion des droits et autonomisation socio-économique des femmes et filles vulnérables » dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et Pointe-Noire et les déplacés des zones de crise du département du Pool pour une durée de trente mois, l'association Azur développement a reçu une subvention de l'Union européenne avec pour objectif de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des femmes et filles par l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction et leur autonomisation économique. L'association Jeune exprime-toi sur le sida a été choisie par Azur développement comme ONG partenaire pour réaliser une enquête sur la prévention du VIH-sida chez les femmes et les jeunes filles.

A l'école, dans les quartiers et dans les structures de santé choisies, les enquêteurs ont entretenu la population en majorité les femmes et les jeunes filles sur l'éducation sexuelle et de la reproduc-

tion et sur la loi n° 030-2011 du 3 juin 2011 portant sur la lutte contre le VIH-sida et protection des droits des personnes vivant avec le VIH. Plusieurs faiblesses ont été constatées au regard du rapport présenté. Ce sont entre autres la défaillance du système de suivi des cas des jeunes filles car elles sont souvent séquestrées par les parents ignorants, l'absence des comités de santé dans les enquêtes de terrain, l'absence d'information sur la gratuité du traitement au sein de la population...

Pour ce faire, il a été suggéré de redynamiser les centres de dépistage volontaire anonyme (CDVA), de renforcer le suivi des cas des jeunes filles une fois dépistée si le résultat est positif, de redynamiser le système référence et contre référence lors du suivi des cas suspects, de dénoncer en portant plainte contre les cas de stigmatisation et de discrimination pour mieux faire respecter cette loi N°030-2011 du 3 Juin 2011, d'intensifier les sessions d'éducation

sexuelle des jeunes filles dans les établissements scolaires et dans les quartiers, de rendre disponible et afficher le contenu de la loi N°030-2011 du 3 Juin 2011 dans les centres de santé intégrés et autres milieux publics. En vue d'un plaidoyer efficace, les parties prenantes à la session d'échange ont recommandé la remise des points de dépistage volontaire et anonyme dans tous les centres de santé intégrés pour faciliter le suivi, la gratuité des examens et du traitement ARV dans tous les centres et de la redynamisation du CDVA au niveau de toutes les structures. Aussi les pouvoirs publics doivent-ils s'impliquer davantage pour les mauvaises pratiques sur les droits des citoyens bafoués, la publication des textes réglementaires, pour mettre en exécution les décrets, normes, principes ratifiés par le Congo, sans oublier la mise en place d'un cadre spécifique de suivi des situations des personnes vivant avec le VIH-sida.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE DE L'ARBRE

La SNPC contribue à la protection de l'environnement

À l'occasion de la 34^e journée nationale de l'arbre, célébrée le 6 novembre, une délégation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), conduite par le secrétaire général de la Fondation éponyme, Marie-Joseph Letembet, a planté une centaine de plants dans l'enceinte de l'université Denis-Sassou-N'Gusso à Kintélé en vue de contribuer à la protection de l'environnement.

Planter des arbres, c'est pour la Fondation SNPC, une manière de contribuer à la protection de l'environnement et à la lutte contre les érosions. « Continuons à planter les arbres pour lutter contre les érosions et les glissements de terrain, malgré la covid-19 », c'est le thème retenu pour la célébration de la journée nationale de l'arbre en 2020.

La SNPC qui évolue dans un secteur polluant, n'a pas dérogé à la règle pour jouer à la compensation. « En tant que société produisant et exploitant le pétrole, nous avons le devoir de lutter contre les changements climatiques », a déclaré le secrétaire de la Fondation SNPC, Marie-Joseph Letembet.

Selon lui, l'entreprise prévoit, à court et moyen termes, de sortir de terre



Les agents de la SNPC lors de la célébration de la journée nationale de l'arbre

des massifs forestiers en dehors des espèces plantées habituellement.

L'année dernière, à la

même occasion, le directeur général de l'entreprise, Maixent Raoul Ominga, annonçait la pérennisation de

l'opération en procédant au planting d'arbres dans la zone d'exploitation pétrolière de Pointe-Noire.

« En tant que société produisant et exploitant le pétrole, nous avons le devoir de lutter contre les changements climatiques »

La pandémie de covid-19, avec pour conséquence le confinement, a ralenti la marche vers la réalisation de cette initiative qui va voir le jour sous peu. Cette année, en dehors du thème national, la SNPC a choisi un thème particulier, à savoir: « Aidons notre planète : plantons chacun un arbre ! ».

Le Congo fait partie des pays ayant en partage les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, deuxième poumon vert planétaire après l'Amazonie en Amérique latine. En sa qualité d'entreprise pétrolière, la SNPC a intérêt à multiplier les efforts dans le respect et la préservation de l'environnement. Ainsi, planter des arbres, à l'occasion de cette journée, lui permet de contribuer au reboisement et à la protection de l'environnement.

Rominique Makaya

RÉFLEXION

Et Joe Biden ...

La victoire de Joe Biden étant acquise même si elle n'est pas encore actée officiellement le temps est venu de réfléchir aux actions que le nouveau locataire de la Maison Blanche va devoir entreprendre afin de restaurer à l'échelle mondiale l'image des Etats-Unis que le mandat du président sortant a fortement dégradée. Tout indique, en effet, à l'heure où paraît notre quotidien que les multiples actions judiciaires engagées par Donald Trump et son armada d'avocats n'aboutiront pas à une remise en question des résultats qui remontent jour après jour de chaque Etat et qui confirment heure après heure la défaite du candidat républicain face à son adversaire démocrate.

La première et la plus importante des actions que devra conduire Joe Biden tout au long de son mandat concerne la place et le rôle que les Etats-Unis occupent au sein de la communauté in-

ternationale. A la stratégie de l' « America First » que Donald Trump affichait de mille et une façons, stratégie au cœur de laquelle figurait une campagne de « tweets » populistes sur le web, autrement dit la « toile », jamais observée à ce niveau d'autorité, le nouveau locataire de la Maison Blanche va devoir substituer la réaffirmation du rôle que les Etats-Unis entendent jouer dans la protection de la paix mondiale. Il y sera contraint évidemment pour faire baisser la tension entre l'Amérique, la Chine, la Russie, mais aussi pour rassurer le camp occidental, autrement dit les pays européens, que les propos tenus et les décisions prises ces dernières années par la Maison Blanche inquiétaient fortement.

La deuxième action qui s'imposera, si ce n'est déjà fait, au nouveau président des Etats-Unis est de réintégrer son pays dans le programme de lutte contre le dérèglement climatique adopté il

ya cinq ans à Paris lors de la COP 21, programme que Donald Trump avait ensuite dénoncé de façon pour le moins incompréhensible. Les Etats-Unis occupant une grande partie de la surface du continent nord-américain leur rôle dans la protection de la nature est vital à l'échelle du globe terrestre. S'ils ne se mobilisent pas au côté des autres grandes nations industrielles comme l'avait fait le prédécesseur de Donald Trump, Barack Obama, afin de stopper la dégradation de l'air que nous respirons tous et dont les conséquences s'avèrent d'ores et déjà dramatiques, ils commettront un crime que l'humanité dans son ensemble ne leur pardonnera pas. Et de cela Joe Biden est parfaitement conscient.

La troisième action que devra mener le nouveau président américain sera de porter une attention plus grande, plus précise, plus soutenue aux pays dits « émergents » où vit aujourd'hui

plus de la moitié de l'espèce humaine et qui sera demain le plus grand marché mondial. Ne figurant guère dans les priorités de la diplomatie prônée par la Maison Blanche tout au long du mandat de Donald Trump, cette action va très probablement s'y inscrire en bonne place si l'on en croit les propos tenus par Joe Biden mais aussi par son entourage tout au long de sa campagne électorale. Et c'est probablement ce qui explique pour une large part l'engagement au côté du candidat démocrate manifesté par l'ancien président Barack Obama tout au long des dernières semaines de cette même campagne, un engagement qui laisse prévoir que l'Afrique figurera de nouveau en bonne place désormais dans la stratégie mondiale des Etats-Unis.

Les temps à venir diront si ce qui est ici écrit se concrétisera. Mais tout indique aujourd'hui que ce sera bien le cas. Affaire à suivre donc de près, de très près même.

Jean-Paul Pigasse